

APPROBATION

*du nom de Rue de Savoie donné à une rue dans
la Commune des Eaux-Vives.*

Du 14 Octobre 1902

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Sur la proposition des Départements des Tra-
vaux Publics et de l'Intérieur ;

ARRÊTE :

D'approuver la délibération du Conseil Municip-
pal de la Commune des *Eaux-Vives*, en date du
16 Septembre 1902, par laquelle ce Conseil décide
de donner le nom de *Rue de Savoie* au chemin
privé allant de la gare des Eaux-Vives à la route
de Chêne.

Certifié conforme :
Le Chancelier, J. LECLERC.
